



## **Déclaration politique du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS**

### **Interpellation des candidats aux élections présidentielles et législatives 2022**

**Nous, les 96 villes et intercommunalités membres du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, engagées en faveur de la santé de 13 millions d'habitants**, sommes réunies à Rennes le 9 Novembre 2021, faisant suite à près de deux ans d'une crise sanitaire sans précédent. Cette pandémie bouleverse nos priorités, change nos modes d'action, montre nos capacités d'adaptation, de résilience et de solidarité et révèle les forces et les faiblesses de notre système de santé.

Nous ne pouvons faire comme si rien ne s'était passé. Au-delà du contexte de crise sanitaire, l'urgence climatique et l'aggravation des inégalités nous obligent, en tant qu'élus et agents des collectivités territoriales, à faire tout notre possible pour préserver et améliorer la santé et le bien-être, prendre soin des habitants.

Les Villes-santé jouent un rôle de premier plan dans la gestion de crise au niveau local, en articulation avec les professionnels de santé, les institutions nationales et régionales mais aussi de nombreux et nombreuses citoyennes et citoyens engagés dans la vie locale. Elles mobilisent leurs compétences et leurs moyens, sur les plans matériels, financiers et humains. Elles déploient localement une multitude d'actions comme la stratégie "tester tracer isoler", la vaccination, les campagnes de communication, la distribution de masques, les actions sociales et de prévention en santé mentale, le soutien aux actions d'entraide et de solidarité. Elles contribuent ainsi à l'extraordinaire capacité de résilience de nos territoires face à cette crise tout en garantissant la continuité d'activité, y compris lors des confinements successifs.

**On ne peut plus en douter, la crise sanitaire l'a rappelé, les Villes et intercommunalités sont les actrices de proximité du système de santé. Elles savent faire vite et bien, répondant à chaque étape de la pandémie. Elles doivent être reconnues et soutenues comme telles.**

**Nous, membres du Réseau français des Villes-santé, soutenons le 'Manifeste pour un monde en meilleure santé'<sup>1</sup> de l'Organisation Mondiale de la Santé**, et rappelons la nécessaire mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, ainsi que des objectifs de la COP26 au niveau des villes et métropoles.

---

<sup>1</sup> [Après-COVID-19 : manifeste pour un monde en meilleure santé](#), 26 mai 2020, Organisation Mondiale de la Santé

**Nous interpellons aujourd'hui les candidats aux élections présidentielles et législatives de 2022** pour intégrer la santé au cœur des débats et de leur programme de travail. Nos propositions sont les suivantes :

**1- Investir dans une politique de santé pour toutes et tous et intégrer la santé comme priorité dans tous les champs de l'action publique** ; cette politique doit servir une vision globale de la santé et du bien-être, et inclure la notion 'd'une seule santé' (santé humaine, animale et planétaire). La politique de santé doit inclure les structures et professionnels du soin, de la santé mentale ainsi que ceux de la prévention et de la promotion de la santé ;

1a) Conforter et renforcer le système de santé solidaire et universel

1b) Former et recruter de professionnels de santé à hauteur des besoins immédiats et à horizon 10 ans

1c) Renforcer de l'attractivité des collectivités territoriales pour les professions médicales, paramédicales, médicosociales dans le cadre du Ségur de la Santé

1d) Soutenir fortement la médecine préventive sur les lieux de travail et les établissements scolaires, collectivités territoriales comprises

**2- Mener une politique active d'accessibilité de l'offre de soins, de prévention et promotion en intégrant la réduction des fractures et inégalités sociales et territoriales de santé**

2a) Travailler à une répartition de l'offre accessible sur tous les territoires

2b) Accorder les moyens à la hauteur d'une politique ambitieuse de prévention et promotion de la Santé

2c) Développer un "Plan Marshall" pour les territoires les plus touchés par les inégalités sociales et territoriales en santé intégrant l'accès à l'offre de santé et en rendant actrices les populations

**3- Agir urgemment du local au global pour répondre aux enjeux environnementaux, limiter l'impact du changement climatique et s'y adapter.** Seule la préservation d'un environnement sain et de la biodiversité permettra aux populations actuelle et futures de grandir, vivre, vieillir et s'épanouir en bonne santé.

3a) Engager la France pour une révision des accords commerciaux internationaux en faveur d'exigences sanitaires et environnementales les plus élevées

3b) Soutenir un aménagement du territoire qui accompagne rapidement les villes vers le Zero Artificialisation Nette pour la préservation des zones agricoles et des aires naturelles

3c) Développement des filières agricoles françaises pour empêcher les importations qui concourent à la déforestation dans le monde

3d) Aider les territoires littoraux au financement d'actions innovantes ou d'expérimentations au regard de l'élévation des mers et des océans

**4- Reconnaître à un niveau institutionnel les Villes et intercommunalités qui agissent en chevilles-ouvrières de proximité d'un système de santé global.** Ce système doit intégrer la prévention, la promotion de la santé et un accès à une offre de soins de qualité et diversifiée ;

4a) Ouverture de la gouvernance des ARS aux collectivités locales jusqu'à leur présidence; élargissement aux collectivités locales de la gouvernance des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et intégration dans toute action menée en santé et santé environnement par les services déconcentrés de l'Etat, soutenir les Evaluations d'Impact sur la santé

4b) Intégration de la santé environnementale dans les politiques de mobilités actives, les Plan Alimentaires Territoriaux et l'aménagement du Territoire au travers des PLU et PLUi

4c) Développer et faciliter l'accès à des données aux échelles communales et infra-communales pour permettre aux villes d'observer, d'agir et d'améliorer les indicateurs de la démographie médicale sur leur territoire, et ainsi agir sur l'accès aux soins et réduire les déserts médicaux

**5- Permettre un accès universel à la vaccination en France et à l'échelle mondiale**

5a) Au niveau national, continuer à favoriser l'accès à toutes et tous à la vaccination et soutenir les approches d'aller-vers

5b) Au niveau international, promouvoir une production et distribution des vaccins à même d'aboutir à un accès universel pour tous les pays

De formidables énergies de solidarité et d'inventivité se sont déployées lors de cette crise sanitaire dans nos territoires, accompagnons-les et soutenons les pour apporter un meilleur avenir, en santé, pour toutes et tous.

**Rennes, le 9 Novembre 2021**